

COMITE SYNDICAL
Séance publique du 1^{er} décembre 2025

Convocation adressée le 20 novembre 2025

Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12

Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 8

L'an deux mille vingt-cinq, le 1^{er} décembre à 9h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon, dûment convoqué le 20 novembre 2025 par Monsieur Patrick ODIARD, président, s'est réuni salle des Conférences au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, sous la présidence de Monsieur Patrick ODIARD, président, et a été diffusé en direct sur la chaîne Youtube du conservatoire.

Présents : Audrey HENOCQUE, Stéphanie LEGER, Patrick ODIARD, Nadine GEORGEL, Richard MARION, Corinne SUBAI, Yves BEN ITAH

Absents excusés : Tristan DEBRAY, Luc SEGUIN, Florence VERNEY-CARRON

Absente : Samira BACHA-HIMEUR

Procuration :

Cédric VAN STYVENDAEL pouvoir à Richard MARION

Secrétaire de séance : Stéphanie LEGER

Délibération n° 2025-34
Tableau des emplois au 1^{er} janvier 2026

Après analyse des besoins de l'établissement, et l'avis du Comité Social Territorial en date du 6 novembre 2025, il est proposé au Comité syndical de modifier le tableau des emplois conformément au tableau établi ci-après :

Tableau des emplois en vigueur - depuis le 01.11.2025							Création d'emplois - réunion du Comité Syndical : le 01/12/2025 - prise d'effet le 03.01.2026					
N° de poste actuel	Temps de travail du poste	Eligibilité au L.332-8 2°	Libellé actuel du ou des grades possibles pour ce poste	Libellé du poste actuel (avant suppression /ventuelle)	ETP occupé	Date de suppression	N° de poste à la date de création	Temps de travail à la date de création	Eligibilité au L.332-8 2°	Libellé du ou des grades possibles à la date de création	Libellé du poste à la date de création	ETP occupé
2409-076	6		Assistant principal 2° cl., Assistant principal 1° cl.	Professeur d'art dramatique	0,50	31/12/25	2601-076	1C		Assistant principal 2° cl., Assistant principal 1° cl.	Professeur d'art dramatique	0,50
2311-079	6		Professeur ens. artistique CLN, Professeur ens. artistique H.CI	Professeur théâtre	0,50					Professeur ens. artistique CLN, Professeur ens. artistique H.CI	Professeur théâtre	0,50
2511-174	14		Professeur ens. artistique CLN, Professeur ens. artistique H.CI	Professeur clarinette - Musique de Chambre	0,63					Professeur ens. artistique CLN, Professeur ens. artistique H.CI	Professeur clarinette - Musique de Chambre	0,63
2508-262	21,3		Adjoint technique, Adjoint tech. principal de 2° cl., Adjoint tech. principal de 1° cl.	Agent de surveillance	0,61			1,4		Adjoint technique, Adjoint tech. principal de 2° cl., Adjoint tech. principal de 1° cl.	Agent de surveillance	0,58
237	16		Professeur ens. artistique CLN, Professeur ens. artistique H.CI	Professeur violon/musique de chambre	0,00		260 264	6		Professeur ens. artistique CLN, Professeur ens. artistique H.CI		

	ETP avant
Modification tableau	2,16
Temps complet	1,00
Heures + coordination	0,35
Cumul	3,28

	ETP après
Modification tableau	2,58
Temps partiel retraite progr.	0,60
Heures supp coordination	0,00
Cumul	3,18



Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité :

- APPROUVE les modifications du tableau des emplois tels que présentés ci-dessus,
- DECIDE que ces modifications entreront en vigueur à compter de la date du 1^{er} janvier 2026.

Le Président,

